



**UMP 3<sup>ème</sup> Circonscription Loire**  
**11 Avenue de la Libération**  
**42400 Saint Chamond**  
**Tél. : 04 77 31 27 51**  
**E-mail : [umploire3@wanadoo.fr](mailto:umploire3@wanadoo.fr)**  
**Internet : <http://umploire3.free.fr>**

Saint Chamond, le 10 avril 2006

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### La 3<sup>ème</sup> Circonscription UMP de la Loire a procédé à ses élections internes

La 3<sup>ème</sup> circonscription de l'UMP Loire a procédé Samedi 8 avril a ses élections internes. Comme le prévoient les statuts de l'Union pour un Mouvement Populaire, il s'agissait d'un moment fort de démocratie interne puisque les militants à jour de cotisation 2005 et 2006 devaient élire leurs représentants pour un nouveau mandat de 3 ans.

Ont été élus le comité de circonscription et le délégué de circonscription. Le délégué de circonscription est le représentant de l'UMP sur la 3<sup>ème</sup> circonscription de la Loire et a en charge l'animation du mouvement sur son territoire. Il est élu pour une durée de 3 années.

Le comité de circonscription est l'organe décisionnel de la circonscription. Ses membres sont composés de militants élus et des membres de droits qui sont les maires et adjoints des villes de la circonscription. Cette année, un collège des nouveaux adhérents était à élire afin de représenter les nouveaux adhérents de l'UMP.

A été élu à la tête de la circonscription Jean François Legat comme délégué de circonscription. Il s'agit là de sa seconde élection après un premier mandat de 3 ans. Jean François Legat « remercie l'ensemble des militants qui lui ont fait confiance en lui apportant leur suffrage. Ce nouveau mandat est placé sur l'échange entre militants, élus et représentant de la société civile. Il s'agit de réfléchir et de proposer des pistes de réflexion pour préparer les prochaines échéances électorales. » Le délégué de circonscription est également membre du Comité Départemental ainsi que du Bureau Départemental

12 membres et 3 membres du collège « nouveaux adhérents » ont été élus au comité de circonscription.

Rappelons que l'UMP 3<sup>ème</sup> circonscription de la Loire tient une permanence tous les vendredi de 17H30 à 19H00. Que ces permanences sont l'occasion d'échanges entre militants, entre militants et représentants de la société civile ou d'élus.